MANIPULATION EXTINCTEURS (Sécurité Incendie)

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Toute personne travaillant dans l'établissement et pouvant être amenée à réagir face à une situation d'urgence de type incendie

Pré Requis

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des prérequis par l'ASFO Adour.
Toutefois, l'employeur devra s'assurer au préalable que les personnes en formation ont été reconnues aptes médicalement ou n'ont pas de causes connues de contre-indications formelles à l'utilisation des moyens d'extinction de type appareils mobiles (ex : port de charges, insuffisance cardiaque, asthme,…)

Objectifs professionnels

Être en capacité d'utiliser les moyens présents pour réagir face à un feu naissant, comme exigé par la réglementation :
Art R4227-28 à R4227-41 du code du travail
Article MS38 &suivant du règlement de Sécurité du 25 juin 1980

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Adapter son comportement en cas de départ de feu
-Mettre en œuvre les moyens d'extinction de type appareils mobiles face à un feu naissant

Contenu de formation

a. Le triangle du feu
b. Les modes de propagation
c. Les moyens de lutte appropriés a chaque type d'incendie
d. Exercices pratiques d'extinction de feu naissant à l'aide d'extincteurs a poudre, eau, co2 et de bac à feu au gaz
e. Evacuation du bâtiment

Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) avec mise en situation dans l'environnement de travail à partir de scénarios de dangers génériques ou représentatifs (ex : étude de dangers, sinistralité du site).
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'activités apprenantes en face à face ou collectives, d'échanges de retour d'expériences, et de mises en situation avec les moyens de secours en cas d'incendie semblables à ceux de l'environnement de travail.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : contrôle continu de la progression du stagiaire et évaluation finale par contrôle de comportement lors des mises en situation pratique.
- L'acquisition des connaissances ou l'atteinte des objectifs attendus, de façon partielle ou insuffisante, sera notifiée sur l'attestation de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine de l'installation et maintenance des équipements de sécurité incendie

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

MANIPULATION EXTINCTEURS (Sécurité Incendie)

Dates et lieux

Date à déterminer

Durée		Effectif	Tarifs	
3.50 Heures	0.5 Jour	De 1 à 15 Personnes	**Inter (Par personne) :**	**180.00 € HT**

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -